

# L'enseignement du français au Vietnam : réalisations et interrogations

NGUYEN XUAN Tu Huyen

## Résumé

*L'intervention comprendra quatre parties portant sur :*

- *le statut de la langue française au Vietnam,*
- *les diverses situations d'enseignement du français,*
- *l'enseignement du français au lycée*
- *l'enseignement du français sur objectifs spécifiques.*

*Tout en informant l'assemblée sur les réalisations au Vietnam, l'auteur de l'intervention indiquera également les interrogations d'ordre politique linguistique, d'ordre didactique et méthodologique qui se posent aux responsables de formation vietnamiens.*

## Mots clés

francophonie, enseignement du français, Vietnam, problématique

### 1. Statut du français au Vietnam

**1.1.** Le français par rapport à la langue nationale : contrairement aux pays du continent africain, malgré un passé de colonialisation française, la langue nationale et officielle du Vietnam est le vietnamien, langue maternelle des Kinh, habitants des plaines, qui représentent 85 % de la population totale. Le français aujourd'hui a donc un statut de langue étrangère au Vietnam car les efforts linguistiques du pays depuis 1945 date de son indépendance ont porté sur la promotion et l'équipement de la langue vietnamienne (élaboration de grammaires, de dictionnaires, de terminologies). À part un certain nombre d'emprunts à la langue française, la langue vietnamienne est très éloignée du français, car elle appartient à une autre aire culturelle et linguistique.

**1.2.** Dans le contexte de l'Asie du sud-est où la langue de travail des 10 pays de l'ASEAN est l'anglais et où les partenaires de coopération économique parlent

chinois, japonais, thaï, coréen, le français au Vietnam ne peut pas occuper la première place. L'anglais reste la langue la plus choisie à l'école générale (collèges et lycées), et on assiste à la montée des langues de la région telles que le chinois ou le japonais. Dans les universités, la langue thaï, le coréen, le japonais, l'allemand, l'espagnol sont aussi enseignés aux publics d'étudiants des départements de langues étrangères ou d'études orientales. Toutefois, le français est toujours présent dans les cursus de formation proposés par des centres de langues ou des établissements universitaires.

### **1.3 Le maintien de la langue française au Vietnam est due à plusieurs facteurs :**

- une certaine tradition française chez les Vietnamiens âgés scolarisés en français,
- une politique francophone privilégiée (le Vietnam étant membre de la Francophonie comme le Cambodge ou le Laos) se traduisant par la création des filières francophones dans les établissements scolaires et universitaires, et par l'attention portée à la formation des enseignants.
- des échanges culturels, éducatifs et professionnels entre la France et le Vietnam : le français reste une langue productrice de savoirs (coopération dans le domaine de la médecine, des sciences vétérinaires, de l'agronomie, du droit, etc.) et les jeunes Vietnamiens, y compris des anglophones, vont de plus en plus faire des études universitaires dans les pays francophones, car les frais d'études en France sont moins chers que dans les pays anglophones.

#### **Interrogations :**

- Pour le maintien du français au Vietnam en particulier et en Asie en général, la question ne devrait-elle pas se poser en ces termes : « quel intérêt les Vietnamiens et les Asiatiques ont-ils à maintenir la langue française dans la région » et non « ce que devraient faire les Français pour maintenir la langue française au Vietnam et en Asie » ?
- L'examen de ce qui se passe en Asie montre que jusqu'ici les activités francophones sont très localisées, et elles sont rarement régionales. Or le maintien de la langue française en Asie ne rendrait-il pas indispensable une synergie régionale afin d'y imprimer une dynamique francophone ?
- Étant donné les spécificités de la langue française au Vietnam et dans la région (peu de proximité linguistique et culturelle), le Vietnam partagerait les

problématiques communes concernant l'enseignement de la langue française avec les pays de la région.

## **2. Enseignement du français au Vietnam : des situations variées**

Le Vietnam compte 20 millions d'élèves scolarisés à l'école primaire et secondaire, mais tous ne bénéficient pas d'un enseignement de langues étrangères en raison de la pénurie des enseignants de langue dans les régions montagneuses ou éloignées des centres urbains. Seuls 50 % de la population scolaire apprennent une langue étrangère et depuis 2001, sur la base du volontariat (à la fois pour les provinces, les établissements et les élèves) une deuxième langue est introduite au lycée. Théoriquement, il y a un choix de 4 langues étrangères dans les établissements scolaires : anglais, français, chinois, russe. (98 % pour l'anglais et 2 % pour les autres). Dans le choix de la langue à étudier, le poids socio-économique est déterminant.

Au Vietnam, les gens peuvent choisir d'apprendre la langue française à n'importe quel âge et à n'importe quel moment de leur vie, car il existe une grande variété de propositions de formation : l'enseignement-apprentissage du français peut se faire dans les établissements scolaires et universitaires

- à l'âge de 6 ans, à l'entrée de l'école primaire (19 sur 64 provinces) ;
  - à l'âge de 11 ans, à l'entrée du collège (18 provinces sur 64) ;
  - à l'âge de 15 ans, à l'entrée du lycée (34 sur 64 provinces) ;
  - à l'âge de 18 ans, à l'entrée de l'université, non seulement dans 39 filières universitaires francophones mais également dans d'autres cursus ;
- et dans les centres de langue privés où le public est essentiellement des adultes dont la motivation est très variée.

Après le cycle secondaire, les élèves francophones peuvent continuer d'apprendre le français dans les départements de français des universités pour devenir enseignants de français langue étrangère ou chercheurs, traducteurs, diplomates francophones, etc. Il leur est possible de continuer au-delà de 4 années d'études universitaires de base puisque des formations de 3<sup>e</sup> cycle sont également dispensées dans certains établissements. De 1989 jusqu'en 2004, une coopération interuniversitaire entre les 5 principales universités vietnamiennes et l'université de Rouen (France) a permis aux enseignants en poste de préparer des diplômes français en sciences du langage, depuis la licence jusqu'au docto-

rat. Cette formation à distance a permis au Vietnam d'avoir une masse critique de chercheurs francophones en linguistique et en didactique pour développer des recherches francophones dans le pays dans ces deux domaines. Ajoutons également que d'autres coopérations interuniversitaires en médecine, en sciences de l'ingénieur, en sciences vétérinaires, en sciences juridiques ont permis aussi aux professionnels francophones d'avoir accès à des formations supérieures et des recherches en France.

### **Interrogations :**

Comment rendre l'enseignement du français plus attractif pour un public dont les spécificités linguistiques et culturelles sont très éloignées des caractéristiques propres au français ? L'examen du terrain apporte plusieurs informations intéressantes :

- les manuels utilisés ne tiennent pas suffisamment compte des spécificités mentionnées et le temps pris pour maîtriser le français est très long ;
- les recherches en didactique sont insuffisantes, les pays de la région et certains établissements supérieurs du Vietnam s'intéressant plus à la littérature ou à la linguistique ;
- des remarques telles que « l'approche communicative ne serait pas une approche adéquate au public asiatique » méritent d'être l'objet d'un examen plus approfondi en vue des solutions efficaces.

La situation d'enseignement du français en Asie et au Vietnam présenteraitelle des points de similitude ? Des orientations pour une meilleure formation de français et ou en français pourraient-elles se dessiner si des séminaires de réflexion entre les différents pays pouvaient être organisées ?

### **3. Enseignement du français au lycée**

En 2001, le Ministère de l'Éducation et de la Formation au Vietnam a décidé d'introduire à titre d'expérimentation officielle l'enseignement du français comme seconde langue étrangère sur la base du volontariat à différents niveaux : provinces, établissements, et élèves. Ce faisant il n'a fait qu'entériner une situation existante : certaines provinces avaient déjà en effet depuis un certain nombre d'années ouvert des cours de français destinés aux lycéens pour des raisons diverses : employer des enseignants de français par l'ouverture des classes, répondre aux besoins des lycéens, poursuivre une longue tradition fran-

cophone dans la région... Des 19 provinces initiales du programme, nous en sommes arrivés à 34.

L'enseignement de la langue française dans les lycées se fait de façon extensive, car il s'agit de 3 heures hebdomadaires en classe de 10<sup>e</sup> et de 11<sup>e</sup>, et de 2 heures hebdomadaires en classe de 12<sup>e</sup>. Le public est donc celui des élèves anglophones qui ont fait le choix d'apprendre le français comme deuxième langue étrangère.

Au lieu d'élaborer un manuel spécifique pour ce public, le comité technique composé d'enseignants-formateurs des établissements universitaires et de responsables de français des différents services régionaux a préféré choisir le premier livre de la méthode *Ado* élaborée en France pour le lycée. Les décisions ont été prises en fonction des raisons économiques mais aussi en tenant compte des caractéristiques des lycéens vietnamiens (surcharge scolaire, concours d'entrée à l'université, etc.)

Interrogations :

- Quels objectifs donner à cet enseignement extensif en français ? Vu les contraintes institutionnelles, il s'avère quasiment impossible de réclamer davantage de temps pour l'enseignement des langues étrangères. Alors que faire pour des publics que l'enseignant ne rencontre qu'une ou deux fois par semaine, et qui ont d'autres objectifs à atteindre en dehors de cet apprentissage ?
- Étant donné les possibilités d'apprentissage en dehors de la classe grâce aux technologies nouvelles, aux déplacements, aux rencontres, ne vaudrait-il pas mieux de mettre l'accent sur la motivation, sur des activités métacognitives au cours des séances de français ? Il s'agit alors de montrer l'intérêt que procure l'apprentissage d'une langue étrangère, de réfléchir ensemble sur l'approche d'une langue et d'une culture autres que la langue et la culture maternelles et sur la richesse intellectuelle que le contact du français pourrait apporter aux apprenants. Ce qui pourrait les inciter à aller vers des sources d'informations et de formations que le marché et la société mettent à leur disposition.

#### **4. Enseignement du français « de spécialité » ou du « français sur objectifs spécifiques ».**

Il s'agit là d'un enseignement de la langue française destiné à un public d'étudiants ou d'adultes, puisque l'objectif principal est de se familiariser avec une langue de spécialité en vue d'échanges avec des professionnels francophones ou d'accès à de la documentation en français. L'existence de 39 filières universitaires francophones dans les établissements d'enseignement supérieur vietnamien rend la réflexion dans ce domaine indispensable. Ces filières sont regroupées autour de 10 pôles : santé, agro-alimentaire, informatique et nouvelles technologies, géographie et tourisme, génie civil et urbanisme, environnement et chimie, sciences économiques et de gestion, sciences juridiques, chimie industrielle, pédagogie.

Au début, l'organisation de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques dans les filières universitaires francophones a été effectuée de la manière suivante : sur 4 années d'études, les deux premières sont réservées à l'étude du français dit « général » assurée par des enseignants de français langue étrangère, puis les deux dernières par des cours en français assurés par des spécialistes du domaine. Gestionnaires et enseignants se sont aperçus de la difficulté qu'éprouvaient les étudiants lors du passage direct du français général aux cours en français et l'enseignement a été réorganisé comme suit : lors de la deuxième année d'études, l'enseignant de français est chargé d'initier peu à peu (2 heures par semaine sur les 10 heures hebdomadaires) ses étudiants aux textes dont le thème porte sur leur spécialité (ex. tourisme, agronomie, informatique, économie, etc.). Il s'agit de sensibiliser progressivement les étudiants à la terminologie du domaine et en même temps aux tournures linguistiques spécifiques.

Interrogation :

Les réflexions et remarques à propos de l'enseignement du français sur objectifs spécifiques ont donc conduit le Ministère de l'Éducation et son partenaire AUF à la prise de décision concernant l'élaboration de documents pédagogiques plus axés sur le français sur objectifs spécifiques et à l'introduction de ces documents dès le second semestre de la deuxième année universitaire. Ne devrait-on pas aller encore plus loin, en essayant de dégager les spécificités discursives de chacun des domaines concernés pour une meilleure formation en français sur objectifs spécifiques ? Une thèse sur les discours en

économie, des recherches menées sur le français en mathématiques, en sciences semblent appuyer ce questionnement.

Quant au français des affaires et du secrétariat, l'expérience vietnamienne tend à prouver que malheureusement les besoins dans ce domaine ne sont pas très nombreux, car les entreprises françaises ou francophones, pour traiter avec leurs partenaires de la région, utilisent davantage la langue anglaise. Il y avait bien eu des cours de français des affaires, de français du secrétariat dans le passé, avec l'organisation des examens de la CCIP (Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris), mais à l'heure actuelle, ces propositions de cours rencontrent peu de demandes et se révèlent non rentables pour l'organisme de formation. L'École Lotus à Hochiminhville organise des cours ponctuels pour les secrétaires médicales francophones seulement à la demande de l'hôpital franco-vietnamien, ou des formations spéciales pour la grande distribution dans des supermarchés en partenariat avec une société française.

Nous sommes en fait confrontés à la réalité suivante : les entreprises françaises comme les autres ont pour objectif principal de faire des bénéfices et non de promouvoir la langue et la culture françaises. Par conséquent, elles ne vont pas exiger de leurs partenaires commerciaux des connaissances en français avant de négocier avec eux. Par contre des besoins dans la communication et dans la compréhension mutuelle au point de vue culturel restent bien réels, comme le témoignent des recherches effectuées au CFVG (Centre franco-vietnamien de formation à la gestion) sur les différences, les malentendus culturels qui puissent exister entre des partenaires français et des partenaires locaux ou l'ouverture de cours sur la communication professionnelle.

## **5. En guise de conclusion**

Nous venons d'avoir un aperçu sur l'enseignement du français au Vietnam et nous avons vu que le français y est surtout appris en raison des coopérations éducatives et professionnelles qui se sont développées entre les deux pays, et non en fonction des relations économiques.

Malgré les réalisations qui se sont effectuées sur le terrain, nous constatons qu'il reste encore du travail à faire, des réflexions à mener sur cet enseignement. Les interrogations sont de plusieurs ordres :

- tout d'abord d'ordre politique : une politique linguistique en langues étrangères

s'avère difficile pour un pays car tout dépend des relations politiques, et des échanges socio-économiques, socio-culturels entre ce pays et la nation étrangère en question. Si pour le moment, les impératifs en langue étrangère semblent favoriser la langue anglaise, nous pensons qu'il serait judicieux de maintenir tout de même une certaine proportion de nationaux qui sachent utiliser d'autres langues étrangères, ne serait-ce que pour échapper à un monolinguisme signe de réduction et d'appauvrissement plus que de commodité.

- ensuite d'ordre didactique : comme la motivation est très liée à tout apprentissage, et comme l'apprentissage de la langue française n'apparaît pas de prime abord comme une nécessité absolue de survie pour le public asiatique, il serait peut-être judicieux de se pencher sur des problèmes à caractère didactique et pédagogique en vue de rendre cet apprentissage attractif et plus efficace qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Ces réflexions gagneraient en qualité et en efficacité si plusieurs pays qui partagent les mêmes problématiques puissent s'associer et mener ensemble des actions. Nous sommes persuadée qu'une dynamique francophone serait possible en Asie si nous arrivions à y créer une synergie. Les activités conjointes nous permettraient d'ailleurs de découvrir nos pays respectifs et de mieux nous comprendre. Dans ce cas, la mondialisation aurait donc un sens plus large que celui d'une prédominance culturelle, linguistique et politique et la francophonie pourrait apporter sa contribution au maintien de cette diversité.

(Université de Pédagogie de Hochiminhville, Vietnam)